



MAIRIE
SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

INFORMATION

Objet : Conseil Municipal

Le Conseil Municipal se réunira à la mairie en session ordinaire, le :

Le lundi 30 mars 2026 à 18h30

Fait à Saint-Laurent des Hommes, le 23 mars 2026.

ORDRE DU JOUR :

Délibérations :

- Nomination d'un(e) secrétaire de séance,
- Approbation du compte rendu précédent,
- Fixation des taux d'indemnités de fonctions du Maire et des Adjoints,
- Autorisation de signature des conventions de rejet au fossé (assainissement individuel),
- Autorisation de recrutement des agents contractuels de remplacement,
- Création de commissions municipales,
- Composition de la commission Action sociale - Santé - Affaires scolaires,
- Composition de la commission Travaux - Voirie - Urbanisme,
- Composition de la commission Budget - Vie économique - Communication,
- Composition de la commission Fêtes et cérémonies - Citoyenneté - Relations avec les associations,
- Composition de la commission Environnement - Tourisme,
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Mussidan (SIVOS),
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire du secteur de Ribérac (SIVOS),
- Désignation des délégués au Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable (SMAEP) de Mussidan-Neuvic,



1, rue de la Mairie
24400 SAINT-LAURENT-DES-HOMMES

Tél. : 05.53.81.70.12 / Fax : 05.53.81.89.16

E-mail : mairie-saint-laurent-des-hommes@wanadoo.fr

- Désignation des délégués au Comité National d'Action Sociale (CNAS),
- Désignation des délégués au Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE24),
- Désignation des délégués au Syndicat Intercommunal de Collecte de Traitement des Eaux Usées Crempse et Isle en Mussidanais (SICTEU CIM),

Informations :

- Questions diverses